

A LILLE... A DOUAI... A ROUBAIX... A LENS

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an... Nord et Départements limitrophes... Autres Départements

PUBLICITÉ Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal

Lundi 8 Juin 1914

COMPTES DU LUNDI L'art d'être Ministre

Ca devient difficile de trouver des ministres. La crise de l'apprentissage sévère-elle aussi dans cette profession ?

lution la plus simple, celle à laquelle naturellement on ne pensait pas... Tout Français qui manœuvrera son opinion en faveur des trois années de service militaire sera obligé de se rendre, immédiatement, à la caserne pour y accomplir ce temps de service, même s'il a déjà servi ou s'il est réformé, ce qui est un cas fréquent.

c'est de toute évidence la guerre elle-même. Et, certes, il faut désirer avec M. Giron que la guerre soit faite, si l'on peut le dire honnêtement. Mais si l'un des belligères oublie, s'il ordonne à ses soldats de s'empêcher de massacrer les non combattants, de violer les femmes, de piller les villes ouvertes, de massacrer les non combattants, quel recours aura-t-on contre lui ?

tion, le gisant. Mais le froid qui l'enveloppait lui couvrait la pensée... Il se réveilla, et la corde s'était cassée, il venait de tomber dans le fleuve.

Les Fraudes Electorales DE LILLE

Ce que donnera l'Instruction Judiciaire. - Chez les propriétaires trop discrets et dans les couvents. - Dambrine emprunte des électeurs à Delesalle fils. - Le vote pour les mort-nés et pour les animaux.

A qui n'est-il pas arrivé, au moment de commencer une lettre, d'être arrêté par la crainte de mal traduire sa pensée et d'être insuffisamment compris ?

par-devers eux successivement les feuilles de révision — dont le retour aurait entraîné la radiation de leurs noms bonshommes — et les cartes électorales, dont ils faisaient ensuite un usage tel qu'on en retrouvait des échantillons dans les poches des frères quatre-bras et des citoyens belges, actuellement en nourrice au Palais de Justice.

Je ne sais pas si vous avez lu ces enquêtes ouvertes, près du public, par quelques journaux pour permettre à tout un chacun d'exprimer ses vues sur la réorganisation du pays, de la République, de la Société, voire même de l'Europe et de l'Univers.

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, que lorsque la Monnaie frappe une pièce de cuivre, en réalité elle n'utilise que 4 fr. 50 d'argent. C'est donc un bénéfice net de 0,50 par pièce de 5 fr. frappée et émise que fait le Trésor Français.

La Crise Ministérielle MM. Delcassé, Jean Dupuy et Peytral se résistent. M. Ribot, à qui M. Poincaré offre la mission de former un Ministère, rendra réponse aujourd'hui.

CHRONIQUE Au Pont du Hibou Un homme se tenait sur un pont de bois, regardant l'eau rapide couler, et vingt pieds au-dessous de lui. Ses mains étaient liées derrière son dos. Une corde qui carillonnait, lâche, son cou et qui pendait derrière son dos, était attachée au parapet, auquel l'homme tenait le dos.

Notre intention est seulement d'indiquer quelles constatations intéressantes pour la probité du Suffrage Universel — plus encore que pour la répression des actes accomplis — pouvaient sortir de l'enquête menée si laborieusement par le magistrat instructeur.

« J'estime, disait le maire de Lille, que si nous voulons la véridicité de ces listes, il nous faut un document établissant que l'intéressé exerce bien la profession indiquée depuis le délai exigé par la loi. Le même contrôle est nécessaire et imposé pour les électeurs politiques en ce qui concerne la preuve du domicile. »

« Simple formule », dit-il modestement. Il y a plus simple encore. Un trousseur propose de réaliser le bonheur des Français par la réduction à 50 du nombre des députés : tel autre voit dans la simplification des formalités administratives l'avenir vermeil du pays ; tel autre encore veut supprimer les sous-préfets et les trésoriers-payeurs généraux (c'est le vœu de beaucoup de gens, sans doute parce que beaucoup désirent en vain l'être) ; un professeur propose d'assurer toute satisfaction à la jeune démocratie en la faisant étudier cinq heures du matin à midi et travailler de une heure à huit heures du soir ; enfin quelque épicière en retraite, prématurément déclarée qu'il n'y avait pas de justice et de joie en France tant qu'on « ne surnourra pas les vieillards par rancœur d'âge ».

Art. 1er. — Tous les Français étant des gens intelligents la présence des curés est une injure pour le pays. Art. 2e. — Les curés et autres rattachés seront expulsés dans les vingt-quatre heures ou conduits dans une île déserte de l'Océan Français. Art. 3. — Les Eglises et couvents seront convertis en écoles ou en maisons ouvrières à bon marché. « La solution est trouvée ! (Protestations à droite et au Centre. Vifs applaudissements sur les autres bancs). « Enfin la réforme électorale se trouve presque accomplie par la proposition précédente. Voici néanmoins le projet de loi que je veux vous soumettre :

CHRONIQUE Au Pont du Hibou L'homme qu'on allait pendre avait environ trente-cinq ans. C'était un civil, un planteur. Ses cheveux bruns, longs, encadraient son visage énergique, distingué. Rien en lui d'un visage assassin. Le code militaire prévoit l'exécution de gens très différents et les gentlemen ne sont pas exclus.

SAINT DON JUAN De nouvelles démarches sont entreprises actuellement pour faire canoniser D. Miguel de Manara. Déjà la confrérie de la Charité de Clermont, Rome, dans ce but. D. Miguel de Manara vivait à Leca, chevalier de Calatrava, Provincial et Supérieur de la Sainte-Compagnie de Notre-Dame de la Salette. Il se convertit vers le milieu de sa vie, raconte sa légende, et consacra le reste de ses jours à la prière, aux mortifications, à l'enseignement. Il rendait les derniers devoirs aux calafres des pendus et des « garrotés » et aux novices du Guadalupe. En réalité, la vie de Don Miguel de Manara mêlée à celle de Don Juan Tenorio, sur car sur le vrai Miguel de Manara on ne sait rien de bien positif. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que Tenorio, une fois de plus, est une légende, originaire de la Corse et que son père était armateur et trafiquant en épices.

Il sera facile au Juge d'Instruction de s'assurer que, pour les électeurs inconnus à Lille et inscrits un peu partout, la Mairie négligeait de réclamer les garanties d'usage, qu'elle exigeait pour l'inscription des électeurs réels. Et par là s'établit jusqu'à l'évidence que M. Binauld et ses agents n'ignoraient rien de l'illégalité des inscriptions auxquelles ils procédaient à la fois, illégalement et irrégulièrement.

Voilà — et nous en oublions — toutes les clartés que l'Instruction judiciaire d'abord, et ensuite l'interpellation parlementaire des journaux résolus, jetteront sur les scandales d'une municipalité qui croit honorable de conserver un pouvoir vicieux dans son origine par les faux du Bureau des Elections.

Dans le cas où M. Poincaré me ferait l'honneur de me demander de former le cabinet, j'ai préparé une déclaration ministérielle. J'ai même envisagé déjà quel accueil lui ferait le « Chambre. Votez mon « : Messieurs, Le principal souci qui m'a guidé dans la formation du cabinet que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui est l'envie d'être ministre qui me pressait depuis plusieurs années... (Vifs applaudissements sur tous les bancs). « Comme lorsqu'on est ministre, il faut être à l'œuvre que ce soit pour longtemps et que l'on doit se débarrasser des problèmes ennuyeux... (Vifs applaudissements sur tous les bancs). « Giron prend une initiative dont il faut le louer. Mais, une fois rempli ce devoir agréable, on est bien obligé de se souvenir qu'il y a un droit des gens, une convention de Genève, tout un ensemble de règlements internationaux destinés à rétablir l'homme de se comporter en brigand dans le temps qu'il fait la guerre, à tout cela ? Bien peu de chose, du moins je le crains. La première — la plus grande atrocité,

ILLUSIONS M. Giron, député de l'Ain, voudrait empêcher le retour des atrocités qui ont marqué la guerre des Balkans. A cet effet, il interpellera le ministre des Affaires étrangères. Et cela fera sûrement une interpellation, et, peut-être, une conférence de plus, car l'honorable député voudrait provoquer une conférence internationale et ne fait pas mystère de son intention. M. Giron prend une initiative dont il faut le louer. Mais, une fois rempli ce devoir agréable, on est bien obligé de se souvenir qu'il y a un droit des gens, une convention de Genève, tout un ensemble de règlements internationaux destinés à rétablir l'homme de se comporter en brigand dans le temps qu'il fait la guerre, à tout cela ? Bien peu de chose, du moins je le crains. La première — la plus grande atrocité,

le lieutenant enjamba doucement le parapet ; le poids de l'argent empêchait seul la planche de basculer... Carton Farquhar, qui avait refusé qu'on lui bandât les yeux, regarda un instant l'appui incertain de ses pieds et l'onde qui coulait en bouillonnant. Un morceau de bois y dansait, il le suivit des yeux... Pour fixer ses dernières pensées sur sa femme, sur ses enfants, il baissa les paupières, mais un son régulier, sourd, qu'il ne pouvait ni comprendre, ni ignorer, retentit en son crâne. On eût dit qu'un marteau de forgeron frappait de grands coups sur l'enclume. Cela semblait tout près et pourtant éloigné. Il écouta chaque heure avec impatience et aussi — pourquoi donc ? — avec appréhension. Les intervalles de silence devenaient de plus en plus longs. Comme des heures s'épouvaient maintenant un coup de l'autre... Ce qu'il entendait là, c'était le tic-tac de sa montre... Il revoyait les yeux, et aperçut encore l'eau B-bas, au-dessous... « Si je pouvais libérer mes mains, pensait-il, je dégraisserais ma tête du cou coulant et je sauterais dans le fleuve. En nageant entre deux eaux, peut-être éviterais-je les balles ; je regagnerais ma femme, qui, Dieu merci, est en dehors de l'invasion ! Ma femme ! mes petits ! Le capitaine fit un signe au sergent qui bondit par-dessus le parapet. La planche bascula... Carton Farquhar tomba dans l'eau comme une masse de plomb. Il perdit conscience. Une douleur à la gorge et aux poignets, éternelle, un sentiment de stérilité, de songes,

LE NID Tout récemment, un homme d'équipe du train de fer d'Evreux découvrit, à sa grande surprise, un nid d'oiseau édifié sur un des réservoirs à air placés sous un wagon. Dans le nid, un oiseau, et sous la gentille bête, quatre œufs... Ce qu'il y avait de si incroyable mystère ce petit oiseau avait-il pu construire son nid sous ce wagon, qui roule sans interruption tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, entre Livremonty et Derry, faisant ce trajet en cinq heures, et cela deux fois par jour ? Or, mercre dernier, il y eut un changement dans le départ du train et la brève petite note allée, ignorant le fait, manqua le départ. Il est impossible de savoir ce qui se passa. L'oiseau prit un autre train ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain, au départ de Derry, l'oiseau était dans son nid couvant ses œufs. La Compagnie du chemin de fer a donné l'ordre de mettre la voiture hors de service jusqu'à ce que les petits aient pu s'envoler de leur nid.

Il sera loisible au juge d'Instruction d'obtenir des propriétaires cléricaux qui (désireux de la lumière !) mettent nos enquêteurs à la porte ou leur racontent mensongèrement qu'un gaillard, qui est en Palestine, loge chez eux en garni ; il sera possible au juge d'Instruction — disons-nous — de leur extirper un aveu sincère de l'existence chez eux des faux-électeurs. Il sera possible encore au juge d'Instruction de faire pénétrer son enquête dans les établissements religieux où il pêchera les fausses inscriptions, non plus à la ligne, mais au filet, et par groupes. Ce qui démontrera à la Justice — qui pourrait ignorer en principe à quel parti appartenissent les personnes indument inscrites — au profit de quelles idées ont été consommés dans la pratique les délits dont elle s'occupe. Et par là elle s'assurera encore jusqu'à l'évidence du but frauduleusement intéressé des inscriptions illégales constatées. Sur la foi du serment ou la crainte des conséquences d'un faux témoignage, le Juge d'Instruction pourra facilement faire avouer aux personnes chez qui des électeurs inexistantes étaient affectés, que finalement on leur a offert les feuilles de révision et les cartes électorales qui auraient dû leur être remises. Et aussi il sera démontré que Binauld, Billaert et Cie retenaient

Et, en attendant autre chose (nous ne leur rions pas : en attendant mieux, car ce sera le couronnement de l'édifice) nous prouverons par des documents authentiques que Binauld et Cie, ne disposant pas à leur gré d'un nombre suffisant de ratiocins belges pour fabriquer des électeurs illégaux, inscrivirent sur les listes des personnes qui ne sont ni françaises de France, ni françaises de l'étranger, pour l'excellent raison qu'elles ont négligé de venir au monde. C'est véritablement fâcheux que la fraude d'électeurs de Billaert et Binauld ait été punie le 10 mai en pleine prospérité. Ces bou-